

PAR COURRIEL

Montréal, le 27 mai 2015

**Objet :** Demande d'accès aux documents pour la Fiducie du Golf Métropolitain  
Anjou BDFR, 8200, rue des Bâtisseurs, Montréal

**V/Réf**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 mai dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Fiche de gestion des terrains contaminés #8253; 2 pages
2. Évaluation environnementale Phase II préliminaire datée de juin 2007; 42 pages
3. Évaluation environnementale de site Phase III exhaustive datée de juin 2008; 219 pages
4. Formulaire d'attestation du résumé de l'étude de caractérisation daté du 25 juin 2008; 5 pages
5. Approbation d'un plan de réhabilitation datée du 24 juillet 2008; 3 pages
6. Réhabilitation environnementale datée d'août 2008; 163 pages, excluant l'annexe D
7. Formulaire d'attestation de la réalisation des travaux de réhabilitation daté du 6 août 2008; 10 pages
8. Formulaire d'attestation du résumé de l'étude de caractérisation daté du 12 août 2008; 6 pages
9. Note au dossier datée du 16 juin 2009; 1 page

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3) des frais de 173,66 \$ sont applicables, soit 457 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 166,21 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 166,21 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal, Québec, H1T 3X9.

**Bureau de Montréal**

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)

**Bureau de Laval**

850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

**Bureau de Lanaudière**

100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

**Bureau des Laurentides**

300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, deux documents soient « Avis de contamination #15 401 608» daté du 10 juillet 2008 et « Avis de décontamination #15 515 258» daté du 21 août 2008, relèvent du Registre Foncier du Québec. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons à l'adresse internet suivante :

<http://www.mern.gouv.qc.ca/foncier/registre/index.jsp>

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p.j. (articles et recours)

## MONTRÉAL

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 8253

NO LIEU : X2104836

ANCIEN NO GTC :

### DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Terrain industriel/commercial près du Golf d'Anjou

NOM DE LA FICHE GTC : Fiducie du Golf Métropolitain Anjou B.D.F.R.

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Privé

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

### LOCALISATION

#### ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

Terrain de golf situé à l'intersection nord-est du  
boul. des Sciences et du boul. du Golf. Arr. Anjou  
à Montréal

Montréal

Ville de Montréal

H0H 0H0

#### LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

1005727

1302070

1423024

#### COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,625787849

LONGITUDE : -73,5522724663

#### AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

### CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

#### VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		9	
TRAITÉS / EXCAVÉS		97	
RÉSIDUELS (*)		0	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> : 203 758

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> : 77

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : <= C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M : 4

### NATURE DES CONTAMINANTS

#### SOLS

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

Xylènes (o,m,p)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

#### EAU SOUTERRAINE

### EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Non

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Non applicable

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

**MONTRÉAL**  
**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**  
**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 8253

NO LIEU : X2104836

ANCIEN NO GTC :

**TRAITEMENT DU DOSSIER**

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2008

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE : 2008

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

**ÉTAPES D'AVANCEMENT**

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2008
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2008
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**TECHNIQUES DE RÉHABILITATION**

**IN SITU**

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

enfouissement dans lieu d'enfouissement de sols contaminés

Traitement biologique

Vanier, Bruno

**DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU**

**CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU**

**QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT**

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

**CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION**

**DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN**

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

**ANNOTATION DE LA FICHE**

DATE DE CRÉATION : 2008-10-20

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2009-06-18

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2015-05-26

Québec, le 24 juillet 2008

**APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION**  
**(article 31.54)**

Fiducie du Golf métropolitain Anjou B.D.F.R.  
9555, boulevard du Golf  
Anjou (Québec) H1J 2Y2

N/Réf. : 7610-06-01-0682610  
400507960

Objet : Réalisation d'un plan de réhabilitation  
Terrain situé à l'angle nord-est des boulevards des Sciences et du  
Golf, arrondissement d'Anjou

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande d'approbation du plan de réhabilitation datée du 19 juin 2008, reçue le 26 juin 2008 et complétée le 16 juillet 2008, j'approuve, conformément à l'article 31.54 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), la réalisation dudit plan, tel que décrit dans les documents intitulés « Plan de réhabilitation du terrain » et « Calendrier d'exécution », les documents qui s'y rapportent et qui en font partie intégrante, le tout résumé ci-dessous :

Le projet consiste à effectuer la réhabilitation du terrain situé à l'angle nord-est des boulevards des Sciences et du Golf, arrondissement d'Anjou à Montréal. La réhabilitation consiste en l'enlèvement des sols contaminés au-delà des valeurs limites fixées à l'annexe II du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* et de rendre le terrain compatible avec des usages commerciaux et industriels.

Ce terrain est constitué du lot 1 302 070 au Cadastre du Québec, Ville de Montréal.



**APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION**  
(article 31.54)

- 2 -

N/Réf. : 7610-06-01-0682610  
400507960

Le 24 juillet 2008

Les documents suivants accompagnent le plan de réhabilitation :

- Rapport intitulé « Fiducie du Golf métropolitain, Centre financier aux entreprises de l'est de l'île de Montréal & Caisse populaire canadienne italienne, Centre financier aux entreprises du centre de l'île de Montréal – Évaluation environnementale de site phase I – Terrain vacant représenté par le lot 1 302 070, angle nord-est des boulevards des Sciences et du Golf, arrondissement Anjou à Montréal, Québec », rédigé par art 23-24 daté du 4 juin 2007 et reçu le 25 juin 2008;
- Rapport intitulé « Fiducie du Golf métropolitain, Centre financier aux entreprises de l'est de l'île de Montréal & Caisse populaire canadienne italienne, Centre financier aux entreprises du centre de l'île de Montréal – Évaluation environnementale de site phase II préliminaire – Terrain de golf situé à l'intersection nord-est du boulevard des Sciences et du boulevard du Golf, arrondissement Anjou à Montréal, Québec », rédigé par art 23-24 daté du 28 juin 2007 et reçu le 25 juin 2008;
- Rapport intitulé « Fiducie du Golf métropolitain Anjou B.D.F.R., – Évaluation environnementale de site phase II exhaustive – lots 1 302 070 et 1 423 024 du terrain de golf situé à l'intersection nord-est du boulevard des Sciences et du boulevard du Golf, arrondissement Anjou à Montréal, Québec », rédigé par art 23-24 daté du 19 juin 2008 et reçu le 25 juin 2008;
- Rapport intitulé « Bentall Investment Management L.P. – Phase I Environmental Site Assessment Industrial Development – North-East Corner of du Golf and des Sciences Boulevards, Anjou, Montréal, Québec », rédigé par art 23-24 daté du 15 février 2008 et reçu le 25 juin 2008;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par art 23-24 datée du 23 juin 2008, reçue par courriel le 25 juin 2008 et dont l'objet est l'historique des travaux de caractérisation et de réhabilitation réalisés antérieurement et le calendrier d'exécution des travaux de réhabilitation;
- Avis de contamination portant certificat d'inscription sur le registre foncier.

**APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION**  
(article 31.54)

- 3 -

N/Réf. : 7610-06-01-0682610  
400507960

Le 24 juillet 2008

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le plan devra être réalisé conformément à ces documents.

Cette approbation ne dispense pas le titulaire de prendre, le cas échéant, les mesures correctrices nécessaires, conformément à toute loi et tout règlement, pour toute contamination qui serait découverte pendant les travaux de réhabilitation ou subséquemment.

En outre, cette approbation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour la ministre,



*pour* Madeleine Paulin  
Sous-ministre

**NOTE**

---

**DATE :** Le 16 juin 2009

**REQUÉRANT :** M. Michel Léonard  
Coordonnateur du contrôle  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de  
Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

**OBJET :** Réhabilitation environnementale sur la propriété sise  
sur le lot 1 302 070 du terrain de golf situé à  
l'intersection nord-est du boul. des Sciences et du boul.  
du Golf, arrondissement D'Anjou.

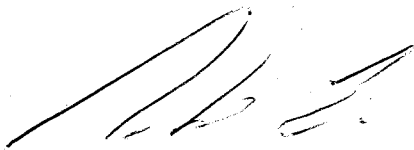
Pour analyse, appréciation et recommandations  
éventuelles

**N/RÉF. :** 7610-06-01-0682610

---

Le rapport est un rapport de réhabilitation environnementale attesté par un expert. L'attestation de l'expert confirme que les travaux de réhabilitation sont conformes au plan de réhabilitation qui a été approuvé par le MDDEP.

Le formulaire d'attestation et la grille d'attestation accompagnant le rapport sont conformes. Aucune action n'est requise.



Robert Lavigne, M.Sc.  
Hydrogéologue

Service industriel